

EXPRES

Calendrier

- * **Mardi 21 janvier:** sortie au lac Boivin (maternelle à 4e année).
- * **Jeudi 23 janvier:** conseil d'établissement à 19h.
- * **Vendredi 31 janvier:** journée pédagogique; congé pour les enfants.
- * **Jeudi 6 février:** sortie en ski pour les élèves du 3e cycle.

Chers parents,

Toutes les écoles du Québec, doivent mettre en pratique un plan d'urgence (PRÈS) advenant un incident impliquant une personne potentiellement dangereuse qui pourrait mettre la santé et la sécurité des élèves et du personnel en danger.

Le lundi 6 janvier dernier, sous la supervision des policiers de la Sûreté du Québec, nous avons vécu notre exercice de confinement barricadé avec le personnel seulement. Le tout s'est très bien déroulé et le personnel est au courant de la procédure à appliquer advenant un événement.

Il est important de préciser que cette démarche a pour but de rendre notre établissement des plus sécuritaires pour le bien-être de vos enfants et du personnel de l'école. Bien que les chances de vivre une telle situation d'urgence soient minces, il est important de bien s'y préparer au même titre que ce qui se fait déjà lors des exercices d'incendie.

Aujourd'hui, votre enfant a vu une vidéo pédagogique qui a suscité une belle discussion sur les comportements à adopter dans la classe advenant la présence d'une menace. Nous aimerions qu'un retour soit effectué à la maison avec votre enfant. Il est tout à fait normal qu'il aborde le sujet et vous pouvez lui poser des questions sur l'exercice qui a eu lieu aujourd'hui sans la présence d'une menace fictive. Il est important de ne pas dramatiser la situation, mais de le rassurer.

Un grand merci pour votre collaboration,
Madame Chantal Majeau, directrice

Une définition:

Le confinement barricadé est utilisé seulement en cas d'incidents violents graves à l'intérieur de l'école. Les élèves se regroupent calmement à l'abri dans la classe ou dans une zone protégée et demeurent en silence.

Préparation du personnel

- Tout le personnel de l'école a reçu une formation par Madame Joyce Campbell, policière scolaire de la Sûreté du Québec. Une vidéo est aussi disponible pour le personnel à temps partiel et les parents bénévoles qui sont très présents à l'école.
- Les enseignants vont effectuer une pratique/une discussion avec leurs élèves et il n'y aura pas de grande générale avec les policiers.

Rôle des parents

- Il est primordial que les parents appuient la démarche de sensibilisation. Voici quelques recommandations:
 - * **discutez de l'importance et de la nécessité d'avoir de telles pratiques;**
 - * **être à l'écoute de votre enfant afin de reconnaître les signes d'anxiété important et d'en discuter avec les intervenants de l'école;**
 - * **atténuez les peurs de votre enfant en normalisant ses réactions;**
 - * **insistez sur le fait que le risque est minime et que l'école est désormais mieux protégée;**
 - * **encouragez et félicitez votre enfant.**

Rôle des corps policiers

- Former tout le personnel des écoles et s'assurer que le plan d'urgence est conforme.
- Soutenir le personnel de l'école lors de pratique de confinement barricadé et effectuer les correctifs nécessaires.

Nous tenons à remercier la Sûreté du Québec pour leur implication, collaboration et leur soutien dans nos démarches dans le but de maintenir un environnement physique propre aux apprentissages à la fois sécuritaires et fonctionnels pour les élèves et le personnel.